

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

(Maine-et-Loire)

Ancienne abbaye

Croisées

1699



Le logis abbatial de Saint-Georges-sur-Loire conserve plusieurs de ses croisées d'origine. Les autres ayant été refaites en copiant strictement les anciennes, l'ensemble reste très harmonieux. D'après le millésime inscrit au-dessus de la porte méridionale le logis a été achevé en 1699, mais ses croisées, hormis l'adoption de petits-bois et de jets d'eau, montrent des caractéristiques très traditionnelles, voire quelque peu dépassées à cette date. Elles conservent en effet une division en compartiments héritée de l'emploi de panneaux de vitrerie et un montage des bâtis à recouvrement abandonné ailleurs à la même époque. Il est toutefois important de montrer la persistance de systèmes traditionnels en parallèle du développement de procédés plus novateurs, offrant notamment une meilleure ouverture des croisées et une étanchéité plus performante, pour mesurer combien l'évolution générale des techniques a été sujette à de multiples variations locales.

1 / Les croisées

En façade sud, les croisées ont été refaites ou fortement remaniées. En façade nord, il reste plusieurs croisées d'origine. Selon une numérotation indiquant en premier l'orientation de la façade (nord), en deuxième le niveau (1 ou 2) et en troisième le numéro d'ordre des fenêtres (selon fig. 2.2), il reste les croisées N1-3, N1-4, N2-2 et N2-3. Leur serrurerie a été remaniée, certains vantaux n'ouvrent plus, leurs éléments sont parfois renforcés par des mastics et elles ont été repeintes. Nous avons donc été contraint d'établir notre relevé à l'aide de plusieurs éléments. La menuiserie a été relevée sur la croisée N1-3, mais sa serrurerie ayant été entièrement changée, sa disposition a été copiée sur la croisée suivante N1-4. Les jets d'eau protégés par des pièces de zinc ont été relevés sur des vantaux déposés et conservés par le propriétaire, ainsi que le profil des petits-bois. Nous avons procédé de la même façon pour le modèle de targette.



Fig. E.1. L'abbaye au début du XXe siècle (à gauche, le logis abbatial)
Carte postale. Cliché A. Abellard (collection de l'auteur)

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est divisé en six compartiments de hauteur progressive (971 mm, 871 mm et 831 mm) par un meneau et deux croisillons. On notera que les compartiments ne sont pas égaux en largeur (gauches : 658 mm / droites : 640 mm). Le meneau et le croisillon supérieur sont identiques et adoptent un profil torique traditionnel. Comme bon nombre de croisées réalisées au XVIIe siècle, voire au siècle précédent¹, celui du bas adopte un profil moins saillant composé d'un quart-de-rond formant larmier souligné par un rang de denticules (fig. 4.7). Le pied du dormant est formé d'une pièce d'appui qui semble moulurée d'une simple pente pour amortir le tore du meneau (fig. 2.1)². Cette pièce d'appui et le croisillon qui la surmonte n'ont pas de feuillure sur leur arrête supérieure, au contraire du croisillon le plus élevé (plan n°3 – section verticale).

¹ Pour le XVIIe siècle, voir nos études des châteaux de Selles-sur-Cher (n°41001) et du Mesnil-Voisin à Bouray-sur-Juine (n°91001), ainsi que du manoir de la Motte à St-Martin-de-Blagny (n°14003). On peut également observer cette façon de faire sur un dessin accompagnant un marché passé en 1576 pour la réalisation des croisées commandées par Antoine Favereau au menuisier Pierre de Hanssy pour sa maison située rue Geoffroy l'Asnier à Paris (cf. Guy-Michel Leproux, « Le second-œuvre dans l'architecture de la Renaissance », dans *Documents d'histoire parisienne*, Paris, 2007, tome 7, p. 51). Par contre, les croisées de 1660 du château de Vaux-le-Vicomte ont des croisillons identiques (n°77001).



Fig. E.2. L'abbaye (à gauche, le logis abbatial)

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. L'ensemble reçoit un réseau de petits-bois moulurés d'un tore accosté de deux baguettes (largeur : 35,5 mm). Il est cependant à souligner que ces derniers n'adoptent pas le profil traditionnel en trèfle³ puisque leurs baguettes ne sont pas dégagées sur les côtés par un petit anlet (fig. 4.1 et plan n°3 – section horizontale). Les petits-bois sont assemblés à coupe d'onglet et s'amortissent à l'équerre sur les bâtis, ceux-ci n'étant pas moulurés. Les compartiments du dormant n'étant pas égaux en largeur alors que les vitreries le sont, les vantaux vitrés ont dû être adaptés en jouant sur la largeur de leurs montants ou de leurs feuillures de recouvrement (plan n°3). Les vantaux du bas sont pourvus de jets d'eau en talon (fig. 3.7). Cet élément d'étanchéité qui demeure encore rare à la fin du XVIIe siècle est réservé à eux seuls. Les carreaux de verre ont des hauteurs de 192, 234 et 224 mm pour une largeur de 163 mm (dimensions en clair de vitrage).

Les volets

Ces croisées ne possèdent pas de volets intérieurs. Au rez-de-chaussée, des gonds coupés indiquent la présence ancienne de contrevents. Leur facture et la modification des feuillures de maçonnerie indiquent toutefois qu'il s'agit d'une disposition plus récente. Les fenêtres des pièces situées à l'étage n'étaient pas plus conçues pour recevoir des contrevents, le décalage des feuillures à la base de leurs piédroits ne le permettant pas (fig. 2.6).

La serrurerie

La rotation des vantaux est assurée traditionnellement par des fiches à gond et la fermeture par des targettes sur platine à panaches sur les quatre vantaux du bas et par des loquets d'un type différent sur les deux du haut (fig. 3.2 et plan n°1). On observe ce type de targette (fig. 3.4, 4.4 et plan n°4) sur bon nombre de ces croisées. Bien qu'elles aient toutes été repositionnées, hormis semble-t-il sur un vantail déposé (fig. 3.3)⁴, il s'agit sans aucun doute des targettes d'origine. Quant aux deux loquets du haut (fig. 3.5), leur platine a des panaches différents, mais on y retrouve la même façon de les repousser pour leur donner du relief. Aucune autre croisée ne présente ce type de loquet et il était plutôt d'usage au XVIIe siècle de fermer les vantaux du haut par des targettes, les loquets étant plus généralement employés sur les volets. On peut donc penser que les croisées étaient uniquement fermées par des targettes.

Dans les ouvrages de serrurerie récupérés dans l'édifice par le propriétaire, on peut également observer une belle targette dont la platine est gravée (fig. 4.5 et 4.6). Le modèle est probablement plus ancien au vu des exemples similaires étudiés aux châteaux de Mesnil-Voisin (entre 1636 et 1639 / étude n°91001) et de Vaux-le-Vicomte (1660 / étude n°77001). Deux autres exemples de ce type semblent être conservés sur les vantaux inférieurs de la croisée N2-3 (fig. 3.6). Leur forme est la même, mais leur décor n'apparaît plus sous la peinture noire qui les recouvre. Leur nombre limité et leur facture plus ancienne pourraient les faire provenir des bâtiments conventuels édifiés quelques décennies plus tôt et devenus aujourd'hui le siège de la mairie.

2 La pièce d'appui étant recouverte d'une protection en zinc, il s'agit du profil supposé. Nous ne connaissons pas d'autres exemples de pièce d'appui à simple pente. On le retrouve sur la croisée N1-4 et semble-t-il sur N1-1 (fig. 2.4 - avant restauration). Les croisées N1-2 (fig. 2.5 - avant restauration) et N2-2 (fig. 2.6) présentent plutôt des appuis arrondis traditionnels reprenant plus ou moins le profil du meneau. Il convient donc d'être prudent sur la forme de ces pièces d'appui que nous n'avons pas pu analyser sous les protections en zinc. A l'intérieur, la hauteur de la pièce d'appui relevée est de 92 mm et à l'extérieur d'au moins 80 mm au-dessus du zinc. On peut donc penser qu'elle était posée à plat sur un appui en pierre sans feuillure (plan n°3).

3 Pour ce profil, voir entre autres notre étude des croisées du XVIIIe siècle de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (n°14005).

4 C'est également le type de targette dont le spectre semble apparaître sous la peinture des trois vantaux décrits au chapitre 2.

2 / Autre type de croisée

De nombreux vantaux vitrés provenant des anciennes croisées refaites ont été conservés par le propriétaire. Parmi ceux-ci, trois vantaux dont un cintré en partie haute présentent des petits-bois différents (fig. 4.2 et plan n°4 pour les petits-bois)⁵. Ils sont moulurés de façon plus traditionnelle par un demi-rond accosté de deux carrés et sont assemblés à grande plinthe (largeur 33 mm). On peut encore voir sur l'un de ces vantaux un carreau monté dans un plomb périphérique (fig. 4.3)⁶.

3 / Datation

Pour l'essentiel, ces croisées perpétuent les procédés utilisés tout au long du XVIIe siècle et offrent une étanchéité pour le moins réduite. L'adoption simultanée de petits carreaux, de jets d'eau en talon et d'une traverse haute en arc surbaissé permet toutefois de les dater de la fin du siècle. La date de 1699 inscrite sur le linteau de la porte sud confirme cette analyse (fig. 2.3, voir date de part et d'autre du blason dans les métopes de la frise dorique).



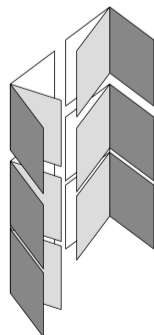
Fig. E.3. Le logis abbatial au début du XXe siècle
Carte postale Collet, Angers (collection de l'auteur)

Situation



Typologie

Type 6.MMM.A



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice*
- Planche n°2 : Edifice et croisées
- Planche n°3 : Croisées
- Planche n°4 : Croisées
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections
- Plan n°4 : Serrurerie

* Fig. 1.1 et 1.2 - Vues de la maison abbatiale de St Georges-sur-Loire, Louis Boudan (dessinateur-graveur), 1705. Collection Roger de Gaignières. Source gallica.bnf.fr / bibliothèque nationale de France.

5 Il reste un vantail supérieur et deux vantaux intermédiaires à trois hauteurs de carreaux. Les vantaux inférieurs n'étant pas conservés, nous n'avons pas été en mesure d'examiner la présence ou non de jets d'eau et leur forme qui auraient pu nous donner des indications sur leur datation.

6 Sur cette technique, voir nos études de l'hôtel de Limur à Vannes (n°56001), de l'ancien évêché de Tréguier (n°22002) et d'une maison à Bécherel (n°35007).